TL4592

VOLUME XXIX, N° 4, DÉCEMBRE 1998

Études internationales

Afef Benessaieh, De l'Amérique du Nord au projet hémisphérique : les États-Unis, la clause sociale et l'art de la vertu démocratique • **Pierre Binette,** La crise en Abkhazie : acteurs et dynamique • **Michel Liégeois,** Maintien de la paix et diplomatie coercitive : le cas de la Bosnie • **Sabine Scherer,** Le Timor-Oriental dans l'après Suharto : espoirs d'ouverture pour le règlement du conflit • **Louicius Michel et Zhan Su,** Analyse critique de la mondialisation : tendances et doctrine

ÉTUDE BIBLIOGRAPHIQUE

Jean-François Thibault, Histoires de la pensée et relations internationales

CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES
DU CANADA ET DU QUÉBEC

Le Timor-Oriental dans l'après Suharto : espoirs d'ouverture pour le règlement du conflit

Sabine SCHERER*

RÉSUMÉ : Le Timor-Oriental constitue un point noir dans l'histoire des Nations Unies, car l'occupation militaire indonésienne s'y maintient depuis plus de vingt ans malgré de nombreuses résolutions et des démarches de plusieurs Secrétaires généraux. Nul n'est innocent dans la tragédie du peuple du Timor-Oriental, en particulier les Nations Unies, le Portugal, l'Indonésie, l'Australie et les États-Unis, le Japon et les dirigeants politiques du Timor-Oriental. Le peuple de ce territoire était et est encore la victime de l'irresponsabilité collective, des erreurs de jugement de certains et de l'indifférence de beaucoup d'autres. Il s'agit aujourd'hui de profiter des changements récents survenus en Indonésie pour trouver une solution juste, globale et acceptable par tous en renforçant le dialogue intertimorais et en réglant la question de la souveraineté à l'échelle internationale. Un règlement de la question par un processus de réconciliation est possible même si les marques de divisions sont tenaces et la transition difficile et risquée.

ABSTRACT : East Timor is a black page in the history of the United Nations. Indonesia's military occupation has lasted over twenty years despite numerous resolutions and efforts by several Secretary-generals. No one is innocent in the tragedy of the people of East Timor, in particular the United Nations, Portugal, Indonesia, Australia and the United States, Japan and East Timor's political leaders. The people of this territory were and still are victims of collective irresponsibility, of the errors in judgment of some, and of the indifference of many others. Today, we need to take advantage of the recent changes in Indonesia and find a fair and comprehensive solution acceptable to all by supporting dialogue among the Timorese and by settling the sovereignty issue internationally. A process of reconciliation can settle this issue, even though the marks of division will not go away easily and the transition promises to be difficult and risky.

La violence est devenue le lot du Timor-Oriental après la « révolution des œillets » au Portugal en 1974, quand Lisbonne envisagea de mettre un terme à un régime colonial vieux de plus de trois siècles[1]. Un nouveau gouverneur, Lemos Pérez est dépêché et une petite élite politique locale commence à

* *Professeur de droit international à la Faculté Libre d'Économie et de Droit de Paris et chargée de recherches à l'Observatoire des Relations internationales, Université René Descartes, Paris V.*

1. À la fin du XVI[e] siècle, les Portugais sont au Timor. En 1613, les Hollandais s'y installèrent près de Kupang, obligeant les premiers à se replier dans le nord et l'est de l'île. Un traité de 1642 délimita la part des uns et des autres, mais pendant deux siècles des combats intermittents les opposèrent. Ce n'est qu'en 1859 qu'un partage définitif fut réalisé, qui se conclut par un traité de 1904. Après l'occupation japonaise de l'île tout entière, l'Indonésie indépendante récupéra la partie hollandaise de Timor en 1950, la partie occidentale demeurant « province portugaise ». M. FERRO, *Histoire des colonisations*, Paris, Seuil, 1994, p. 82.

s'agiter. Le nouveau gouverneur légalise le Fretelin (Front révolutionnaire pour l'indépendance du Timor-Oriental), mouvement d'extrême-gauche, qui milite depuis longtemps pour l'indépendance et s'oppose à l'Union démocratique de Timor (UDT) favorable à un rattachement à l'Indonésie. Trop occupé par la liquidation de son empire africain, le Portugal ne se soucie guère du Timor-Oriental sans importance stratégique spéciale. Le Fretelin, aux options marxistes, s'élève bientôt contre le refus de Lisbonne de négocier l'autodétermination et les soldats timorais désertent, emportant leurs armes. Le terrorisme s'installe alors. En septembre 1975, le Fretelin adresse un ultimatum au gouverneur. Lémos Pérez quitte le Timor laissant le Fretelin annoncer le 28 novembre la naissance de la République démocratique du Timor-Est.

Ephémère existence : 9 jours plus tard, le régime du président Suharto intervient avec l'aval des États-Unis et de l'Australie. Le 7 décembre, l'armée de Djakarta débarque à Dili, noyant dans le sang les velléités indépendantistes des Timorais de l'Est. Le Fretelin s'engage alors dans la résistance armée. En 1976, une « Assemblée du peuple timorais », un Parlement à la solde de l'occupant demande le rattachement de Timor-Est à l'Indonésie. Le 17 juillet 1976, le Timor-Oriental devient *de facto* la 27e province de l'Indonésie.

Plus de deux cent mille personnes périront dans la « pacification » entre 1975 et 1981, soit un tiers de la population[2]. Les bombardements des zones habitées et la destruction systématique des cultures obligèrent les populations à s'enfuir dans les montagnes, provoquant la famine et l'épuisement des réfugiés. À des degrés divers, la répression va se poursuivre dès lors contre tous les activistes soupçonnés de faire cause commune avec une guérilla faiblissante[3]. Les aspirations à l'indépendance ne vont cesser d'être écrasées par le régime de Suharto et la vingtaine de milliers de soldats toujours stationnés sur le territoire. Vingt ans plus tard, les Timorais demeurent hostiles à la domination indonésienne.

I – Le Timor-Oriental sous occupation militaire

À l'origine du drame du Timor-Oriental, il y a le non-respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, reconnu à tous les peuples que l'Indonésie elle-même s'est engagée à respecter par la voix de son ministre indonésien des Affaires étrangères, Ali Alatas, affirmant en 1974 que : « L'indépendance est un droit des toutes les nations, et le peuple du Timor-Oriental ne fait pas exception[4]. »

2. Le Timor-Oriental compte alors 680 000 habitants en 1974 contre 160 millions d'Indonésiens.
3. On se reportera à l'ouvrage de G. DEFERT, *Timor Est, le génocide oublié. Droit des peuples et raisons d'États*, Paris, L'Harmattan, 1992, 320 p. et *International Herald Tribune*, 12-13 octobre 1996.
4. Déclaration faite dans une lettre adressée à M. Ramos-Horta. J-P. CATRY, « Le combat oublié du Timor-Oriental », *Le Monde Diplomatique*, décembre 1996, p. 9.

A — Le Timor exempt du droit international

Le 7 décembre 1975, le Portugal demande une réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies: des forces navales, aériennes et terrestres de la République d'Indonésie envahissent le Timor portugais ; le Conseil de sécurité doit mettre fin à l'agression militaire de l'Indonésie afin que le Portugal poursuive le processus de décolonisation du Timor, cela malgré les déclarations d'indépendance unilatérales faites par les partis politiques du Timor en novembre 1975[5]

C'est l'annexion de ce petit pays grand de 285 000 km^2. Par la résolution 3485, le 12 décembre 1975 l'Assemblée générale des Nations Unies demande au Comité spécial, chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration de l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, d'envoyer une mission d'enquête au Timor-Oriental[6]. Elle demande à une forte majorité (72 pays) au gouvernement indonésien de « cesser de violer l'intégrité territoriale du Timor portugais ». Dix pays seulement ont voté contre. Le 22 décembre 1975, le Conseil de sécurité adopte à l'unanimité la résolution 384[7]. Il reconnaît le droit inaliénable du peuple du Timor-Oriental à l'autodétermination et à l'indépendance et « demande » au gouvernement indonésien de « retirer sans délai » toutes ses forces du territoire[8].

En janvier 1976, le Portugal accuse l'Indonésie d'actes d'ingérence dans les affaires intérieures du Timor-Oriental[9]. Le 12 mars 1976, le Secrétaire général des Nations Unies, conformément à la résolution 384 du Conseil de sécurité[10], transmet au Conseil de sécurité le rapport de son Représentant personnel pour le Timor : le peuple du Timor-Oriental doit être consulté sur le futur statut du territoire, bien que des opinions divergentes soient émises sur l'envergure et la procédure de consultation.

Le 22 avril 1976, le Conseil de sécurité adopte la résolution 389[11]. Il demande au gouvernement indonésien de « retirer », cette fois, « sans plus tarder », toutes ses forces du territoire. Pour toute réponse, l'Indonésie invite le Conseil à visiter le Timor-Oriental pour faire une évaluation sur place des vœux du peuple. Cette proposition est rejetée par les membres du Conseil de sécurité, le 21 juin 1976, eu égard aux résolutions 384 et 389. L'ONU n'a jamais reconnu l'annexion. Elle considère encore aujourd'hui le Portugal comme la puissance administrative de ce territoire autonome.

---

5. Avant l'invasion indonésienne, les deux grands partis indépendantistes timorais avaient fini par se déchirer, provoquant un conflit qui fit sans doute des centaines de morts.
6. Document des Nations Unies, Assemblée générale, Res/3485 (xxx), 12 décembre 1975.
7. Document des Nations Unies, Conseil de sécurité, Res/384, 22 décembre 1975.
8. Conformément au principe de la Charte des Nations Unies et à la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux dans la résolution 1514 (xv) de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1960.
9. Document des Nations Unies, Charte des Nations Unies, Article 2 par. 4.
10. Document des Nations Unies, Conseil de sécurité, Res/384, 22 décembre 1975, par. 5.
11. Document des Nations Unies, Conseil de sécurité, Res/389, 22 avril 1976.

B — Une communauté internationale attentiste sinon complice

1. L'apathie générale dans un climat de guerre froide (1975/1980)

Au cœur de cette décennie, la communauté internationale voit successivement le Cambodge tomber aux mains des Khmers rouges et Saigon entre celles du Nord-Viêt-Nam. Effrayés de voir l'ennemi idéologique gagner du terrain en Asie du Sud-Est, les États-Unis vont secrètement donner leur accord à l'invasion[12]. Au Timor, ils n'acceptent pas plus les amitiés chinoises et soviétiques du Fretelin dans le maquis[13].

Rapidement, les grandes nations rivalisent dans leurs relations commerciales avec l'Indonésie, géant du Sud-Est asiatique. *De facto*, elles s'écartent progressivement du droit des Timorais. Lors du vote de la résolution 389, six mois après la première, les États Unis et le Japon s'abstenaient. Toutes les résolutions votées par l'Assemblée générale de l'ONU jusqu'en 1982 ont mentionné « le droit à l'autodétermination » du peuple du Timor-Oriental. Alors que les États-Unis et le Japon ont systématiquement voté contre et que les grands pays européens se sont abstenus, l'Australie est allée jusqu'à reconnaître *de jure* l'intégration du Timor-Oriental dans l'Indonésie.

L'inefficacité des résolutions votées par l'ONU a fini par effriter le bloc favorable au Timor. En 1982, devant le risque de voir disparaître la majorité qui défendait l'application de la Charte, l'Assemblée générale de l'ONU confiait la question au Secrétaire général. Ce dernier fut chargé d'amener les parties directement concernées – Timorais, Portugais et Indonésiens – à dialoguer sous son égide. Sa médiation ne fut pas plus efficace que les résolutions de l'Assemblée générale. L'Indonésie refusa, outre le débat sur le fond, que le peuple timorais, par l'intermédiaire de ses représentants, ne participe au dialogue. Ce dernier, commencé sous les auspices de l'ONU en 1983, se prolongea sans succès au niveau des ministres des Affaires étrangères portugais et indonésiens jusqu'en 1991. Parallèlement à ces efforts diplomatiques, la politique de « transmigration calculée » se met en place au Timor-Oriental : la concentration des leviers économiques de l'île aux mains de l'armée répond à un même objectif : amarrer contre vents et marées le Timor-Oriental au reste de l'archipel.

2. Le statu quo au service d'intérêts bien compris (1991/1996)

Le 22 février 1991, le gouvernement de la République portugaise saisit la Cour internationale de justice d'une requête contre l'Australie qui a signé un

12. *The Nation*, New York, 1990. Y est fait mention des télégrammes de l'ambassadeur australien à Djakarta, M. Woolcot, rendus publics en Australie ainsi que le compte-rendu d'une réunion de M. Henry Kissinger avec ses collaborateurs du Département d'État, le 18 décembre 1975.

13. Les États-Unis voteront pourtant la résolution 384 du Conseil de sécurité. Difficile de faire autrement, compte tenu de l'adoption de la résolution 3485 de l'Assemblée générale.

accord sur l'exploitation pétrolifère de la région du Timor-Oriental avec le gouvernement indonésien. Le Portugal demande à la Cour de déclarer que l'Australie contrevenait aux résolutions 384 et 389 du Conseil de sécurité, et de déclarer que le Traité de *Timor Gap*, conclu entre l'Australie et l'Indonésie en 1989, était contraire au droit international, violant le droit du peuple timorais à l'autodétermination dans l'optique du droit des peuples à leurs ressources naturelles[14]. Sur le terrain, les puissances alliées de l'Indonésie veillent à ce qu'aucune mesure concrète ne gêne leur partenaire indonésien ni ne perturbe le cours de leurs affaires communes. En 1993, le Japon et l'Union européenne accordent à l'Indonésie un aide économique élevée : 1,68 milliard de dollars américains selon l'OCDE.

Quelques voix s'élèvent pourtant : l'ouverture du Timor-Oriental aux étrangers depuis le 1er janvier 1989, ne met pas un terme à la réprobation de la Commission des droits de l'homme à Genève. En septembre de la même année, le Parlement européen se prononce pour l'autodétermination des Timorais. Le Portugal évidemment, mais également l'Irlande et la Suède, ont pris très tôt des positions très nettes et ont soulevé la question du Timor dans les enceintes comme la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Les Pays-Bas, au lendemain du massacre à Dili en 1991, menacent Djakarta de suspendre son aide[15]. La Communauté européenne a bien adressé un blâme à Djakarta dans la même période, sans sacrifier pour autant ses intérêts économiques. La Grande-Bretagne et la France sont dénoncées pour leur attentisme et corrélativement, leur commerce d'armes avec Djakarta.

C'est en 1995, lors d'une cinquième série de pourparlers, que des groupes Timorais vont participer pour la première fois, aux réunions financées par l'ONU sur l'avenir du Timor-Oriental. Mais la situation n'évolue guère, et les Nations Unies paraissent davantage tentées d'améliorer les conditions du Timor-Oriental que de s'attaquer aux réticences de Djakarta sur la question de souveraineté.

Après plus de vingt ans de rupture, la première rencontre au plus haut niveau entre Indonésiens et Portugais marque, en février 1996, une nouvelle étape dans la négociation sous l'égide de l'ONU du dossier timorais. Le président Suharto rencontre, le 29 février, le Premier ministre, Anotonie Guterres. La complexité de l'équation incite toujours aux plus grandes réserves. Les deux hommes vont reprendre l'idée de Javier Perez de Cuellar, en envisageant l'installation à Djakarta et à Lisbonne dans des chancelleries « amies », de sections représentant les intérêts de leurs pays respectifs. Estimant que les Timorais se sont prononcés en 1976, Djakarta refuse formellement tout référendum populaire sur l'autodétermination du territoire. Djakarta ne bouge

14. Le Traité de *Timor Gap* divise en effet la zone du Plateau continental entre l'Australie et l'Indonésie, sans tenir compte des droits du Timor. Affaire *Timor-Oriental* (Portugal c./ Australie), Arrêt, C.I.J., Recueil 1995, p. 94.

15. Le président Suharto réagit violemment et refuse toute nouvelle aide au développement provenant de l'ancienne puissance coloniale.

pas de la position selon laquelle l'intégration de l'ancien territoire portugais, après l'invasion, n'est pas « négociable », cela malgré la condamnation du Conseil de sécurité[16]. Lisbonne se considère bien entendu toujours, selon le statut reconnu par l'ONU, comme la puissance administrative du territoire et réclame l'autodétermination des populations concernées.

C — La lutte d'un peuple pour son autodétermination

En 1979, le Fretelin avait tenté de tenir de vastes zones dont la population devait être une « base de soutien » – stratégie désastreuse qui se termina en reddition massive et en famine généralisée. Depuis, la stratégie est celle de la « guerre de longue durée ». Sur le plan militaire, il s'agit de « déstabiliser » les troupes d'occupation, de les contraindre grâce à des embuscades et des attaques. Surtout, la clé de la lutte demeure le « rôle politiquement mobilisateur » de la guérilla. Le but n'est pas de défaire l'adversaire sur le plan militaire, mais de le priver des conséquences d'une victoire militaire, qui aboutirait à l'intégration du Timor-Oriental dans l'Indonésie. Cette stratégie sera un succès.

1. Répression contre indépendance

Les Timorais ont historiquement toutes les raisons de redouter la brutalité des forces armées indonésiennes: le 12 novembre 1991, durant un rassemblement pacifique organisé dans le cimetière de Danta Cruz à Dili pour commémorer la mort d'un militant séparatiste, les soldats ouvrirent le feu sur la foule désarmée. Une commission d'enquête, mise sur pied à la demande d'un gouvernement indonésien embarrassé par la tragédie, admit plus tard la mort de dix-neuf personnes. Mais des mouvements des droits de l'homme affirmèrent un bilan entre cent et deux cents tués. Par une résolution, le 16 avril 1997, la Commission des droits de l'homme, à Genève, exigea du gouvernement indonésien qu'il s'explique sur les divergences existant avec les autres sources d'information sur ces événements. Qualifiant ce massacre de « lamentable incident », le gouvernement indonésien promit de fournir des informations sur le nombre de personnes tuées et disparues, mais n'honora pas sa promesse. Ce massacre était comparable à d'autres perpétrés dans le passé, mais il eut la particularité d'être commis en présence de visiteurs et de journalistes étrangers et surtout d'être en partie filmé par l'un d'entre eux[17]. Ces images provoquèrent l'indignation et plusieurs gouvernements se trouvèrent dans l'obligation de réagir.

Depuis, la répression n'a pas cessé, marquée notamment par l'arrestation de M. Xanana Gusmao, le chef de la résistance timoraise en 1992. Des manifestations irrédentistes contre l'occupant continuèrent à miner l'économie de la zone. La contestation indépendantiste, emmenée par les étudiants et

16. *Le Monde*, 4 mars 1996 et *Courrier international*, 2 octobre 1997.
17. Cet événement eut lieu la veille de la venue d'une délégation d'observateurs portugais.

poussée par l'Église, ne tarit pas[18]. Fin 1995, des affrontements violents marquèrent l'anniversaire de l'occupation militaire du territoire, six mois avant son annexion. En mai 1997, à la veille des élections législatives, plusieurs émeutes contre la police et des civils ont entraînées la mort de trente personnes en un seul mois[19]. La répression militaire s'est en conséquence durcie dans toute la province. Les forces de sécurité, stationnées au Timor-Oriental, ont dès le début 1997, lancé des campagnes de harcèlement et procédé à de nombreuses arrestations à la suite des manifestations de soutien au lauréat du prix Nobel de la paix, Mgr Belo.

Si le gouvernement indonésien, dans cette période trouble, autorise quelques journalistes à se rendre au Timor-Oriental, il en refuse l'accès à toutes les organisations non gouvernementales étrangères qui s'occupent des droits de l'homme, à l'exception du Comité international de la Croix rouge. En septembre 1997, l'organisation *Human Right Watch* publiait un rapport confirmant les rafles massives de civils par l'armée auxquels on fait subir toute sorte de mesures d'intimidation et de torture. Il existe bien une Commission nationale des droits de l'homme mais les observateurs ont émis des doutes quant à son efficacité. Son bureau au Timor se trouve, en effet, à proximité du quartier général de l'armée indonésienne, et il se compose essentiellement de fonctionnaires habilités à recevoir uniquement les plaintes[20].

2. Le poids des hommes

En 1987, les Timorais de tous les partis créent le Conseil national de la résistance Maubère[21], sous la direction du poète et philosophe, Xanana Gusmao. Son arrestation le 20 novembre 1992 et sa condamnation à vingt ans de détention n'ont pas mis fin à la résistance[22]. Le flambeau est repris en avril 1993 par Nino Konis Santana. La population, en particulier les jeunes, considèrent le plan de développement indonésien pour le Timor comme moyen de « javanisation » de leur pays et organisent une résistance passive. Sous l'influence de Xanana Gusmao, le mouvement est devenu davantage pluraliste; on y trouve des membres appartenant à la majorité des trente groupes ethniques et linguistiques dont beaucoup s'étaient entre-déchirés au cours de la lutte contre l'occupant.

18. L'Église a toujours été, en effet, clandestinement impliquée dans les activités de la résistance. L'armée le sait mais ne peut agir par crainte d'une explosion sociale et de la réaction internationale.
19. Des indépendantistes timorais ont mené plusieurs actions de commando. Plusieurs bureaux de vote ont été incendiés à Dili, à Baucau, à Emera et à Los Palos.
20. Document des Nations Unies, Communiqué de presse, AG/COL/141, 30 juin 1998, p. 4.
21. Le Terme « Maubere » était utilisé par les Portugais pour désigner les Timorais ignorants et pauvres. Les nationalistes l'ont repris à leur compte en le vidant de son contenu péjoratif et en en faisant un qualificatif populaire à caractère transethnique. G. DEFERT, *op. cit.*, p. 71.
22. À deux reprises, en 1993 et 1994, ce dernier refusa des offres secrètes transmises par les Nations Unies lui proposant d'échapper à sa peine de vingt ans et de vivre en exil, dans le pays de son choix.

Mgr Carlos Felipe Ximenez Belo, évêque et administrateur apostolique du diocèse de Dili, lançait, dès 1989, un appel au secours au Secrétaire général des Nations Unies : « Nous sommes en train de mourir en tant que peuple et en tant que nation[23]. » Il lui demandait d'organiser un référendum pour que les Timorais puissent enfin se prononcer sur leur avenir. En 1993, M. José Ramos-Horta, Vice-président du Conseil national de la résistance timoraise, et représentant du peuple timorais auprès des Nations Unies depuis plus de vingt ans, présentait aux Nations Unies, le plan de paix de M. Xanana Gusmao. Ce plan prévoyait une solution par étapes. Il permettait à l'Indonésie de sortir du guêpier du Timor sans perdre la face : le désengagement indonésien serait échelonné sur une période de six à douze ans, les choix politiques les plus délicats, en particulier le référendum sur le statut du territoire, étant remis à la fin de cette période. Durant la phase initiale, l'Indonésie réduirait de 10 000 hommes sa présence militaire et allégerait son appareil administratif d'autant, qui passerait progressivement aux mains des Timorais. Un Représentant personnel du Secrétaire général devait veiller à l'application des accords, et les organisations humanitaires apporteraient leur assistance à la population. Dans une seconde phase, le territoire accéderait à un statut d'autonomie interne, les partis politiques timorais seraient légalisés, et on procéderait à l'élection d'une Assemblée représentative locale et d'un gouverneur pour cinq ans. Ce n'est qu'au cours de la troisième phase que se tiendrait le référendum sur le statut politique définitif du territoire.

Le président Suharto a également laissé pour lettre morte la proposition de Mgr Belo, en février 1993, qui revenait à la réalisation progressive d'une autonomie interne en commençant par les domaines de la culture et de la religion. En décembre 1996, Djakarta rejetait encore une proposition de cessez-le-feu sans limite, émise par le chef indépendantiste, Konis Santana, sous condition que l'Indonésie réduise sa présence militaire sur le territoire[24], y « gèle » l'émigration de ses ressortisants[25] et libère les prisonniers politiques. Parallèlement à ces propositions, une troisième rencontre entre toutes les parties timoraises eut lieu, en Autriche, du 20 au 23 octobre 1997. Elle aboutit à l'adoption par consensus de la *Déclaration de Krumbach*. Aux termes de ce texte, les participants ont réaffirmé entre autres, leur confiance dans le dialogue actuellement engagé entre tous les Timorais orientaux et les gouvernements de l'Indonésie et du Portugal, sous les auspices du Secrétaire général des Nations Unies. Entre-temps, sur le plan diplomatique, Suharto obtenait lors du sommet à Djakarta du 30 novembre 1996, que l'Association des nations d'Asie du Sud-Est condamne la volonté prêtée à Lisbonne d'empoisonner, avec la question timoraise, la « coopération économique » entre l'Union européenne et l'Asean[26].

---

23. Lettre à Monsieur Perez de Cuellar, 6 février 1989.
24. Les troupes indonésiennes sont estimées aujourd'hui entre 15 000 et 20 000 hommes selon des sources diplomatiques occidentales.
25. En 1996, près de 100 000 Indonésiens sont venus s'installer, essentiellement de Java.
26. *Le Monde*, 14 décembre 1996.

Finalement, l'incapacité de Djakarta à faire face aux tensions ethniques et religieuses reste une source constante de conflit: des dizaines de milliers d'Indonésiens, en majorité Javanais et souvent de confession musulmane, se sont installés sur le territoire où une grande partie de la population est catholique. L'administration indonésienne a organisé un véritable « ethnocide ». Une part très importante du budget alloué à Timor-Est, par exemple, consacrée à l'éducation, « un processus visant à indonéaniser les Timorais » est décrit dans l'ouvrage de Gabriel Defert[27]. Récemment, il est apparu, selon le Département d'État américain, que le gouvernement indonésien avait relancé son programme de migration[28]. Les Indonésiens se sont trompés: la nouvelle génération de Timorais, nés après 1975, ne s'est pas ralliée à l'intégration et il n'est pas rare de voir de jeunes Timorais instruits mais condamnés au chômage, s'en prendre aux populations venues des autres îles de l'archipel et, le cas échéant, à leurs mosquées.

Djakarta a disposé de vingt ans pour apaiser les Timorais et convaincre les autres pays de suivre l'exemple australien, qui a reconnu la pleine souveraineté de l'Indonésie sur l'ancienne colonie portugaise. Et pourtant, l'autodétermination du Timor-Oriental et son corollaire, le respect des droits de l'homme, sont deux causes qui vont gagner du terrain dans les sphères de la diplomatie internationale[29].

II – Vers une solution honorable et juste du conflit?

Certains événements survenus à l'étranger vont jouer un rôle important dans la perspective d'un règlement du conflit. La chute du communisme en Union soviétique a entraîné une amélioration notable des droits de l'homme dans plusieurs régions du monde, faisant apparaître crûment la répression dans l'ex-colonie portugaise. Ce territoire est, en 1995, le plus peuplé sur la liste des pays non souverains, établie par les Nations Unies, et un réseau d'expatriés timorais a su, très efficacement, faire connaître la situation de son pays.

Les récentes déclarations des différents acteurs sont-elles les prémisses d'une solution viable pour le Timor-Oriental? Le remplacement d'acteurs principaux laisse entrevoir de nouvelles perspectives pour le Timor. Pour l'Indonésie, le Timor reste politiquement et culturellement un corps étranger; économiquement, son poids est minime à l'échelon du pays. La grande difficulté réside dans l'implication personnelle des dirigeants indonésiens dans l'intégration par la force de ce territoire à l'Indonésie.

---

27. G. DEFERT, *op. cit.*, p. 126.
28. Le 7 juillet 1997, le bureau local des transmigrations annonçait que 560 familles originaires des îles indonésiennes et du Timor-Oriental seraient réinstallées au Timor-Oriental.
29. En juin 1995, une commission d'experts des Nations Unies a examiné la question au cours d'une séance qui aurait dû normalement aboutir à une ou deux pétitions de soutien. Or, il y en a eu 36, émanant d'une douzaine de pays.

A — La communauté internationale appelle à plus de flexibilité

Décerné pour leur action dans la recherche d'une solution pacifique au conflit, le prix Nobel de la paix attribué, le 11 octobre 1996, aux deux Timorais, Mgr Ximenes Belo, évêque du diocèse de Dili[30] et José Ramos-Horta[31], pour leurs actions en faveur des droits de l'homme de leurs concitoyens, replace sur le devant de la scène l'imbroglio créé par l'occupation et l'annexion du Timor-Oriental par l'Indonésie. Ce réveil des consciences conduira les États-Unis[32] et l'Europe[33] à augmenter la pression sur ce pays concernant le non-respect des droits de l'homme. Pourtant, le chemin est encore long et le lendemain de cet événement, le porte-parole du Département d'État américain montrait toute l'ambiguïté de la position américaine sur cette question. Il exprimait « l'espoir que ce Nobel conduise à une solution des problèmes du Timor-Oriental » tout en ajoutant : « nous acceptons l'intégration du Timor dans l'Indonésie bien que nous reconnaissions qu'il n'y a pas eu d'acte d'autodétermination valide ».

Le deuxième mandat de Bill Clinton devait permettre aux Américains de jouer un rôle plus actif afin d'amener les acteurs à la table des négociations. Le 27 mai 1998, M. Christopher Smith, président du sous-comité des droits de l'homme de la Chambre des Représentants des États-Unis, rencontra M. Xanan Gusmao dans sa prison de Djakarta. M. Smith remit au président Habibie, une lettre signée par quinze membres du Congrès, demandant la libération des prisonniers politiques et l'instauration d'un dialogue sur le statut politique du Timor-Oriental.

Lors du sommet de l'Union européenne qui s'est tenu à Cardiff, les 15 et 16 juin derniers, le Conseil européen aborda la question et réaffirma son soutien aux efforts déployés sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU, en vue « d'une solution juste, globale et internationalement acceptable ». Il demanda, en outre, à l'Indonésie de respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales et la libération de tous les prisonniers politiques et notamment celle de Xanana Gusmao[34].

Au sein du Comité spécial, chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et

30. Il dirige avec José Ramos-Horta résidant à Sydney, le Conseil national de la résistance Maubère (CNRM), le mouvement pour l'autodétermination du Timor-Oriental.
31. Auteur de l'ouvrage, *La saga du Timor-Oriental*, Paris, Ed. Favre, 1997, 255 p.
32. L'un des premiers signes de la part des États-Unis fut la venue, en mars 1997, de l'assistant du secrétaire d'État américain pour la démocratie et les droits de l'homme, John Shattuck, en Indonésie, qui aborda la question du Timor.
33. Les pays qui refuseront encore de faire pression sur l'Indonésie furent la Grande-Bretagne, la France et l'Allemagne.
34. Le 20 juin 1998, un porte-parole du ministère portugais des Affaires étrangères déclarait qu'il fallait que les représentants du territoire participent aux négociations tenues sous l'égide de l'ONU, et que la population s'exprime lors d'un référendum démocratique qui serait organisé sous contrôle international. Par ailleurs, le gouvernement portugais décidait d'augmenter les ressources octroyées aux organisations non gouvernementales, au Timor-Oriental.

aux peuples coloniaux, M. Matthew Traub s'est exprimé sur cette question le 1er juillet 1998, au nom de Mme Nita Lowey, membre du Congrès américain : il a qualifié la situation depuis 22 ans « d'inacceptable » pour le peuple timorais et ajouté que les déclarations de bonnes intentions faites récemment par le nouveau président Habibie n'ont pas toutes été suivies de résultats concrets. C'est pourquoi, par une loi récente sur l'aide aux pays étrangers, les États-Unis demandent des garanties pour qu'aucune arme vendue à l'Indonésie ne soit utilisée au Timor-Oriental. Par ailleurs, Mme Lowey soumit un projet de résolution en vue de l'organisation d'un référendum sur le statut politique du Timor-Oriental, qui serait effectué sous le contrôle de la communauté internationale. Les membres du Congrès paraissent persuadés que la communauté internationale peut légitimement exiger de l'Indonésie qu'elle mette un terme à l'occupation du Timor-Oriental et respecte le droit inaliénable du peuple timorais à l'autodétermination[35].

La communauté internationale encourage donc désormais par une pression, ferme et persistante, le gouvernement indonésien à engager des réformes et à nouer un dialogue avec les opposants démocrates, notamment avec Mgr Belo et le dirigeant de la résistance emprisonné, Xanan Gusmao. Pour la première fois depuis l'invasion de ce petit territoire par les troupes indonésiennes, les ambassadeurs de la « Troïka » de l'Union européenne (Grande-Bretagne, Autriche, et Pays-Bas) sont arrivés à Dili à la fin du mois de juin, après en avoir reçu l'autorisation par les autorités. Cette mission, destinée en langage diplomatique à traduire la « préoccupation grandissante » de l'Union européenne à l'égard de cette moitié d'île marquée par une histoire sanglante, aura eu le mérite de relancer la question du Timor-Oriental, leur visite très médiatisée ayant été « couverte » par une dizaine d'envoyés spéciaux de radio, de télévision, d'agences de presse et de journaux étrangers[36].

B — Une rupture avec le passé ?

Pendant longtemps, les Indonésiens eurent une vision généralement nationaliste du Timor-Oriental par leur pays : très peu d'entre eux remettaient en question la souveraineté exercée par Djakarta sur cette enclave. Mais les mouvements qu'a connus l'Indonésie ces derniers mois, nourris par des revendications démocratiques, semblent permettre à l'opposition timoraise de trouver chez l'occupant un terrain plus propice à la négociation. De plus, une certaine irritation commence à se faire jour au sein de la population indonésienne, d'un côté par la façon dont, lors des forums internationaux, l'Indonésie est harcelée à ce sujet et, d'autre part, par l'incapacité du gouvernement de Suharto à sortir de cette impasse. Un grand changement dans cette région ne pouvait survenir que par une évolution politique au lendemain du départ de Suharto.

35. Document des Nations Unies, Communiqué de presse, AG/COL/142, 1er juillet 1998, p. 6.
36. *Le Monde*, 1er juillet 1998.

1. Les petits pas indonésiens dans un climat de plus grande ouverture

Dans un appel publié par *l'International Herald Tribune*, en septembre 1997, des personnalités étrangères demandèrent à M. Suharto d'offrir son « appui sans réserve » aux efforts de Nelson Mandela et de Kofi Annan en faveur d'une « solution rapide au conflit du Timor-Oriental[37] ». Réagissant à cette lettre, Ali Alatas devait déclarer que, s'il n'était pas question de doter le Timor-Oriental d'un « statut de région autonome spécial », son gouvernement était cependant prêt à donner aux Timorais des « droits autonomes[38] ». Si la formule est assez floue pour constituer un engagement ferme, c'est néanmoins véritablement la première fois que l'Indonésie utilise officiellement le terme « autonome ». Pourtant, l'Indonésie refusera la médiation proposée par le président sud-africain.

La brusque mise à la retraite du général Suharto après 32 ans de régime autoritaire, et son remplacement, le 21 mai 1998, par B. J. Habibie à la tête de l'Indonésie, paraît augurer de la réforme du système politique du Timor-Oriental. Le nouveau président indonésien, après s'être lancé dans une série de réformes politiques et économiques prônées par le Fonds monétaire international, s'attaque à ce dossier sensible qui touche la souveraineté du pays. Selon le ministre des Affaires étrangères indonésien, Ali Alatas, « il existe désormais une grande opportunité pour trouver une solution totale et juste, acceptable par toutes les parties sur le problème du Timor-Oriental[39] ».

La rencontre, en juin 1998, entre le président Habibie et Mgr Carlos Felipe Ximenes Belo, illustre cette ouverture. L'évêque a déclaré à la fin de son entrevue au palais présidentiel à Djakarta, que le chef de l'État lui avait promis « de graduellement réduire le nombre des troupes » dans le territoire[40]. Le récent retrait de 400 soldats du Timor-Oriental reste pourtant dérisoire, d'autant que dans le même temps, le gouvernement a annoncé leur remplacement par 800 autres militaires qui seraient chargés de tâches liées aux questions de santé et d'éducation[41]. Il s'agit là cependant, du premier geste concret à l'égard des 800 000 habitants de l'île. L'entrevue a également permis aux deux hommes d'aborder la question des droits des Timorais, et notamment, de la « liberté d'aller et de venir », leur statut actuel leur interdisant tout déplacement sans permis. Le deuxième geste d'ouverture de la part du responsable indonésien fut la libération, le 12 juin, de quinze prisonniers politiques est-timorais à Dili, la capitale du territoire. À l'occasion de l'anniversaire de l'indépendance, le président Habibie libérera en août, dix-sept nouveaux prisonniers politiques Timorais et réduira la peine de 220 autres.

---

37. Lors d'une visite en Indonésie, Nelson Mandela rencontra, le 15 juillet 1997, avec l'assentiment du président Suharto, Xanan Gusmao. Le président sud-africain avait ensuite suggéré que ce dernier soit libéré.
38. *Le Monde*, 15 septembre 1997.
39. *Libération*, 10 juin 1998.
40. *Le Monde*, 1er juillet 1998.
41. *Le Monde*, 5 août 1998.

Par ailleurs, le 10 juin 1998, Ali Alatas concède que le gouvernement serait prêt à autoriser la libération du chef de la guérilla, Gusmao[42]. Mais il laissera entendre que cette libération ne pourrait intervenir que « dans le cadre d'une solution globale[43] ».

2. Les limites : une opposition pluraliste toujours réprimée...

Les années 1997 et 1998 ont été marquées par une série de manifestations, d'affrontements, d'arrestations et de nombreuses demandes d'asile dans des ambassades étrangères. À l'issue de la réunion qui s'est tenue à Lisbonne du 23 au 27 avril 1998, des groupes de la résistance timoraise se sont alliés pour établir un front uni pour l'avenir du Timor-Oriental. Cette réunion, qui a rassemblé 208 représentants de plus d'une douzaine de partis politiques, a également donné lieu à la création d'un Conseil de la résistance timoraise présidé par M. Xanana Gusmao. Les participants ont approuvé une charte des principes intitulée « Grande charte des libertés, des droits, des devoirs et des garanties du peuple du Timor-Oriental[44] ».

Des étudiants ont manifesté dans les villes de Dili et de Djakarta. Le 10 juin 1998, près de 3000 étudiants se sont rassemblés à l'Université du Timor-Oriental pour demander l'organisation d'un référendum libre et régulier. Le 12 juin, plus de 1000 Timorais ont manifesté devant le ministère indonésien des Affaires étrangères à Djakarta pour réclamer la tenue d'un référendum, la libération des prisonniers politiques timorais et la mise en œuvre des recommandations de l'ONU sur les droits de l'homme au Timor-Oriental. La police est intervenue. Les autorités militaires ont confirmé que nombre d'étudiants avaient été arrêtés pour être interrogés dans le camp militaire de Cibubur. Le 16 juin 1998, les forces de sécurité ont tiré sur deux jeunes Timorais, à une centaine de kilomètres à l'est de Dili, blessant mortellement l'un d'entre eux. Plusieurs manifestations s'en sont suivies.

La visite de la « Troïka » de l'Union européenne au Timor-Oriental, le 29 juin 1998, a été assombrie par des violences après qu'un homme a été tué par un échange de coups de feu[45]. Au moins cinq autres personnes auraient été

42. L'ancien chef militaire de la guérilla timoraise est toujours considéré par les autorités indonésiennes non pas comme prisonnier politique, mais comme un criminel. Criminel pourtant que le général Suharto avait laissé dîner en septembre 1997 avec Nelson Mandela de passage à Djakarta et offrant sa médiation, et qui a reçu depuis le départ du général du pouvoir, les visites d'un membre de la Chambre américaine des Représentants et d'un diplomate britannique.
43. *Le Monde*, 11 juin 1998.
44. Au lendemain de la chute du président Suharto, le Conseil national de la résistance timoraise (CNRT) demanda la libération immédiate et sans condition de M. Xanan Gusmao et a exigé de participer aux pourparlers tenus sous l'égide de l'ONU entre l'Indonésie et le Portugal.
45. L'incident se serait produit lorsque des agents des services de renseignements indonésiens qui suivaient le convoi ont fait feu sur une foule de manifestants indépendantistes qui avaient bombardé leur voiture de cailloux.

blessées. Un autre décès s'est produit le 28 juin. Les ambassadeurs du Royaume-Uni, d'Autriche et des Pays-Bas ont décidé d'abréger leur visite et de rentrer à Djakarta, demandant aux autorités de mener une enquête complète sur ces incidents. La situation sociale, politique et militaire reste dénoncée par les associations de défense des droits des Timorais. Certains villages sont au bord de la famine et la population souffre de la combinaison de la répression politique et de la mauvaise gestion sociale.

3. ... À la recherche d'un compromis

Récemment, l'ouverture des dirigeants indonésiens a amené à plus de nuance dans la revendication, à court terme, des opposants : si Djakarta renonce à imposer son annexion, l'exigence de la tenue d'un référendum serait « gelée » pour une période de cinq ans. En contrepartie, une réelle réduction des troupes indonésiennes au Timor doit être acceptée ainsi que la libération des prisonniers politiques, l'envoi d'une force de paix de l'ONU et des élections sous la supervision des Nations Unies, destinées à mettre en place une assemblée territoriale qui aurait compétence sur les questions de justice, de sécurité, de développement économique, de droit fiscal et de gestion des ressources naturelles[46]. Le 30 juin 1998, M. Ramos-Horta a proposé qu'un Bureau du Haut-commissariat aux droits de l'homme soit ouvert au Timor-Oriental pour y assurer, non seulement des fonctions d'enquête, mais aussi de médiation entre les populations locales et les autorités et de formation aux droits de l'homme des représentants de la loi. Il a également estimé qu'à titre provisoire, les Est-Timorais devraient avoir le droit de gouverner leur pays ; la question la plus compliquée, celle du statut politique du territoire, pouvant être tranchée ultérieurement. Dans quelques années, le peuple du Timor pourrait alors tout autant décider, mais cette fois sans qu'il y soit contraint, de faire partie de l'Indonésie ou de constituer un accord avec le pouvoir colonial. Quel qu'il soit, le résultat d'un référendum d'autodétermination supervisé par les Nations Unies devrait alors être respecté par tous[47].

Le Fretelin a donc appuyé les conditions minimales présentées par le prix Nobel, Mgr Belo, au nouveau président Habibie. Il a clairement rejeté l'idée de toute solution définitive, quelle qu'elle soit, qui écarterait la participation du peuple timorais et n'acceptera pas de statut de transition qui impliquerait la reconnaissance de la souveraineté indonésienne au Timor-Oriental. Tout récemment de sa prison, Xanana Gusmao résumait clairement la position de la résistance : « l'autonomie est seulement un mécanisme pour la période de transition. À terme, nous devons trouver la solution sur la question du Timor-Oriental au travers d'un référendum[48]. » Dialogue délicat dans la mesure où les Timorais refusent de négocier si on leur impose de renoncer à la raison même de leur lutte, c'est-à-dire le refus de l'annexion indonésienne.

46. *Le Monde*, 5 août 1998.
47. Document des Nations Unies, Communiqué de presse, AG/COL/141, 30 juin 1998, p. 10.
48. A.F.P., 17 août 1998.

C — Vers une autonomie interne de quel type?

Le nouveau gouvernement indonésien a convenu de la nécessité de modifier l'état actuel des choses au Timor-Oriental. Il est également apparu comme évident, à la lumière de la crise financière asiatique, que les Indonésiens ont peu à perdre d'un retrait organisé du Timor-Oriental. Répondant aux pressions étrangères à la fin du mois de mai 1998, le Président indonésien n'a pourtant pas répondu sur le fond. Dans la perspective d'un statut « spécial » d'autonomie pour le Timor, ce dernier demeure partie intégrante d'une République au sein de laquelle Djakarta, Yogyakarta et Atjeh ne disposent que d'une semi-autonomie formelle[49]. Il n'est ni question de référendum réclamé par les séparatistes ni d'autodétermination.

1. Le début d'un long processus internationalement contrôlé

Le 6 février 1998, le Secrétaire général des Nations Unies ouvrait les travaux de la session de 1998 du Comité spécial, chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux. Ce faisant, il a rappelé l'objectif d'éliminer le colonialisme d'ici à l'an 2000, et affirmé que la tâche essentielle des Nations Unies était d'aider aussi bien les territoires non autonomes que les puissances administratives à parvenir à cet objectif commun. Pour M. Kofi Annan, il n'y a pas de formule idéale que l'on pourrait imposer. Mais il « faut aider les peuples des territoires non autonomes à choisir la meilleure solution pour leur avenir[50] ». Le 2 juin 1998, le Secrétaire général tenait une réunion interne d'évaluation de sa mission de bons offices sur la question du Timor-Oriental. Il jugea encourageante l'amorce d'un dialogue plus déterminé en vue de la résolution de la question du Timor-Oriental. Parallèlement le Secrétaire général faisait parvenir une lettre au président Habibie l'appelant à nouveau à libérer les prisonniers politiques du Timor-Oriental[51]. Le 10 juin, le Secrétaire général rencontra, à la demande du président Habibie, M. Alatas, qui lui fit part de propositions pour une « autonomie partielle et restreinte » du Timor-Oriental, marquant, selon M. Kofi Annan, « une évolution importante du processus[52] ».

Les négociations tripartites ont repris les 4 et 5 août 1998 à New York entre l'Indonésie, le Portugal et le Secrétaire général de l'ONU[53]. Ces pourparlers eurent lieu en présence du ministre des Affaires étrangères indonésien, Ali Alatas, son homologue portugais, Jaime Gama et le représentant de l'ONU pour le Timor, Jamsheed Marker. Pour désamorcer la tension, l'Australie a suggéré

49. Dans la réalité néanmoins, leur structure de gouvernement, censée être plus autonome, ne diffère que peu du reste de l'archipel.
50. Document des Nations Unies, Communiqué de presse, AG/COL/137/Rev. 1, 6 février 1998, p. 1.
51. Document des Nations Unies, Communiqué de presse SG/SM/6581, 4 juin 1998.
52. Document des Nations Unies, Communiqué de presse AG/COL/142, 1er juillet 1998, p. 2.
53. Document des Nations Unies, Communiqué de presse SG/SM/6664, 5 août 1998.

une réduction de la présence militaire indonésienne et le transfert d'une partie « beaucoup plus importante » de l'administration aux Timorais[54].

Les ministres ont convenu de tenir des discussions approfondies sur les propositions indonésiennes pour un « statut spécial », fondé sur une autonomie étendue du Timor-Oriental sans préjudice de leur position de principe de base, l'Indonésie gardant les Affaires étrangères, la Défense, la Sécurité et les Finances du territoire timorais. Ils ont émis l'espoir qu'un accord sur cette question pourrait être conclu avant la fin de l'année 1998. Ils s'engagent également sur la reprise du dialogue sur l'Accord intertimorais (AIETD) d'ici à octobre 1998, en créant des sections d'intérêts dans les ambassades « amies » dans les deux capitales d'ici à la fin de 1998, et à assouplir leur politique en matière de visas à l'égard de leurs ressortissants respectifs. Plus récemment, Bangkok a accepté la demande du ministre des Affaires étrangères indonésien d'accueillir au sein de son ambassade à Lisbonne les rencontres en vue des négociations sur la question, l'Indonésie n'ayant pas de représentation au Portugal. Les Pays-Bas ont également offert leur ambassade au Portugal dans la capitale indonésienne[55]. La prochaine réunion de hauts fonctionnaires des deux partis, présidée par le Représentant personnel du Secrétaire général, doit se tenir à New York, d'ici à la fin de septembre 1998[56].

2. Des perspectives d'autonomie très limitées

Les promesses indonésiennes restent vagues et surtout inacceptables pour les responsables des mouvements d'opposition qui refusent l'autonomie. Ces mesures posent intrinsèquement et juridiquement comme condition préalable l'acceptation par le peuple timorais de l'annexion de son pays par l'Indonésie. Plus de trois mille personnes manifestèrent à Dili le 10 juin, réclamant l'indépendance totale.

Lors de la conférence de presse du 6 juillet 1998 faisant suite à la réunion du 5 juillet entre les ministres des Affaires étrangères portugais et indonésien et le représentant du Secrétaire général pour le Timor, le président Habibie s'exprima sur la nature d'un « statut spécial » d'autonomie accordé au Timor avec la reconnaissance du Portugal et des Nations Unies[57]. Cette autonomie, en conformité avec les normes du droit international, permettrait aux Timorais d'exercer leurs droits sauf dans quatre domaines : les Affaires étrangères, la Sécurité, la Défense et les Finances. Le Président, sur la base de cette autonomie, semble disposé à négocier sur son application spécifique au Timor, acceptant la formation d'un gouvernement timorais dirigeant les affaires politiques, économiques, culturelles du pays[58]. C'est donc une perspective d'autonomie très limitée arguant des craintes d'un retour à la guerre civile de 1975.

54. *Le Monde*, 11 juin 1998.
55. A.F.P., 14 août 1998.
56. Document des Nations Unies, Communiqué de presse SG/SM/6666, 5 août 1998.
57. Ce statut est en exercice à Djakarta, Yogyakarta (Java central) et Atjeh (Sumatra occidental).
58. Document des Nations Unies, Communiqué de presse, SG/SM/6664, 6 juillet 1998.

Cette politique des petits pas n'en est pas moins révélatrice d'un contexte plus favorable pour un dénouement de ce dossier. Le nouveau président a eu le mérite de relancer le débat en introduisant la notion de statut spécial, rejeté jusqu'au bout par le général Suharto.

3. Un optimisme feutré pour une transition difficile et risquée

Les changements politiques en Indonésie ont été interprétés selon bien des façons. Certains y ont vu une manifestation d'ouverture politique propice au dialogue, tandis que d'autres ont parlé d'hypocrisie et de manipulation. Même si les choses changent, on est encore loin d'une solution fiable. Il y a eu certes des signes de relâchement de la part des forces indonésiennes, mais des arrestations ont néanmoins eu lieu. N'oublions pas les affinités existantes entre l'ancien président Suharto et son dauphin B. J. Habibie. Les changements en Indonésie ont ouvert de nombreuses possibilités au Timor-Oriental, mais le gouvernement est resté inflexible et son offre de statut spécial ne signifie rien et reste bien loin du processus d'autodétermination. La peur de l'Indonésie est qu'un Timor-Oriental indépendant ravive des mouvements indépendantistes dans les provinces de Aceh et de Irian Jaya. Il est bon de rappeler ici que l'Indonésie est un pays pluri-ethnique comportant 210 millions de personnes vivant sur 13 000 îles. Cette diversité ethnique, culturelle et économique est sans précédent dans le monde. Pourtant, plutôt que d'encourager tout nouveau mouvement séparatiste, l'indépendance du Timor-Oriental entraînerait une intervention de l'Indonésie moins militarisée, pouvant permettre de s'attaquer aux problèmes sociaux et économiques des provinces précitées.

Sur le plan économique, une des questions délicates sera la négociation entre l'Indonésie et l'Australie de l'accord sur l'exploitation des gisements de pétrole dans la mer du Timor. Il s'agira également de régler l'injustice dont souffrent les Timorais, notamment quant à l'accès aux ressources naturelles et sociales, à la déficience des politiques sociales tout particulièrement dans le domaine de la santé, aux possibilités d'emploi et au partage des bénéfices. Sur le plan politique, se posera la question du statut des investissements indonésiens dans le Timor-Oriental.

Le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux reste saisi de cette question. Il y a certes dichotomie sur l'interprétation à donner des signes récents d'ouverture sur cette question de la part du nouveau gouvernement indonésien mais également sur le statut politique futur du territoire. Diverses options, tel qu'un statut d'autonomie intérimaire, l'indépendance totale, ou l'intégration à l'Indonésie ont été avancées. Là encore, de nombreux pétitionnaires ont déclaré que toutes propositions du gouvernement indonésien devraient s'accompagner d'un retrait inconditionnel des troupes indonésiennes, de la libération des prisonniers politiques et en particulier du chef de la résistance timoraise, M. Xanana Gusmao, et de la

participation du Conseil national de la résistance au dialogue tripartite placé sous les auspices de l'ONU. On a également suggéré l'envoi d'une mission de maintien de la paix des Nations Unies au Timor et la création d'un tribunal international pour les crimes commis contre le peuple timorais[59]. Cette mission onusienne permettrait principalement de superviser un arrêt immédiat des hostilités au Timor-Oriental, la suspension de la loi antisubversion. Les Nations Unies devraient également parrainer la mise en place d'un forum pour le développement des institutions et des politiques intérimaires, surveiller le retrait des troupes indonésiennes et l'établissement d'une force de sécurité et de police intérimaire timoraise[60].

L'Indonésie n'a pas d'intérêts vitaux au Timor-Oriental qui ne puissent être négociés. Pour entreprendre cette mutation, on pourrait, par exemple, prendre les mesures transitoires suivantes : donner l'accès aux territoires, aux institutions spécialisées du système des Nations Unies, tels la FAO, le PNUD, l'UNICEF et l'OMS, pour qu'elles mettent en place un programme complet de protection de l'environnement, de réinstallation volontaire des personnes déplacées, de mise en œuvre de projets de développement communautaires, et de protection de la santé publique. Un représentant permanent des Nations Unies pourrait être nommé au Timor-Oriental pour prendre en charge la mise en œuvre de toutes les activités des Nations Unies et fournir des informations sur le respect des accords. Dans cette période, le gouvernement indonésien devrait être tenu de s'attacher aux questions de bonne gouvernance, de respect des droits de l'homme et de la culture, de la langue et de l'ethnie du peuple du Timor-Oriental. Il s'agira également de réduire la présence militaire estimée aujourd'hui entre 40 000 et 70 000 personnes, de remédier aux violations des droits de l'homme (détention arbitraire, mauvais traitement, torture, exécution sommaire).

Conclusion

Les efforts de développement entrepris par Djakarta, depuis une quinzaine d'années, n'ont pas effacé le souvenir de la terrible répression de 1977-1979. Djakarta a misé pendant longtemps sur un oubli de la question timoraise. L'épreuve du temps ayant déjoué son calcul, il reste de la part de la nouvelle équipe à négocier une solution susceptible de recevoir l'aval d'une société internationale encore ferme sur les principes mais plus souple en ce qui concerne les modalités. Les choses ont évolué d'un refus total dans l'ère Suharto du statut spécial pour le Timor à la question sur le degré ou le type d'autonomie du territoire. Son contenu dépend aujourd'hui d'un compromis acceptable entre les multiples parties: l'ONU, les États-Unis, Djakarta, Mgr Belo, Xanan Gusmao et le Portugal. Reste l'attitude troublante de l'ASEAN qui continue de maintenir sa politique de non-intervention dans les affaires

59. Document des Nations Unies, Communiqué de presse, AG/COL/142, 1er juillet 1998.
60. Document des Nations Unies, Communiqué de presse, AG/COL/142, 1er juillet 1998. Intervention de M. Richard Tanter (Kyoto East Timor Association).

intérieures de ses États membres. La conception anachronique quant aux droits de l'homme et l'entrée de la Birmanie au sein de l'ASEAN ne faisant que conforter la mainmise de l'Indonésie sur le Timor-Oriental.

Les récentes déclarations encourageantes du Président indonésien ont malheureusement encore été assombries par des signaux venant des militaires indonésiens, et on note une recrudescence de la violence et de la répression contre les civils. L'armée responsable des massacres au Timor est encore là, puissante, organisant la vie en Indonésie malgré les récents efforts et engagements de ses dirigeants vers plus de démocratie[61]. Tout assouplissement de Djakarta à propos du Timor-Oriental, comme d'ailleurs en Indonésie, dépendra donc également de l'armée. Si elle peut envisager un jour une autonomie interne, elle n'acceptera sûrement pas, tant qu'elle sera aux affaires, tout processus qui pourrait conduire à l'indépendance des Timorais. Les opposants à l'annexion de fait, quant à eux, parient sur le temps, donnant quelques mois à l'Indonésie pour être noyée dans ses problèmes internes, perdant progressivement tous les moyens diplomatiques, politiques ou militaires pour maintenir leur politique au Timor. Pour eux, la question qui demeure n'est pas celle qui consiste à choisir entre l'intégration au sein de l'Indonésie ou non. Il s'agit de permettre au peuple de choisir son propre destin, après 23 ans d'occupation illégale. Seul un référendum à plus ou moins long terme en ce sens peut permettre cette perspective. Un dialogue apparaît enfin possible. Un dialogue de sourds encore, mais un dialogue tout de même. Dans ce nouveau contexte, la communauté internationale n'a donc plus d'excuse pour ne pas agir et plus d'alibi pour feindre de ne pas savoir.

61. Un débat sur les réformes démocratiques pour 1999 est prévu pour novembre prochain. Il s'agit là d'une initiative gouvernementale qui réunira les membres de l'Assemblée consultative du Peuple, incluant la question des élections parlementaires en mai. A.F.P., 13 août 1998.